Les mobilités de formation (STT) et d’enseignement (STA) Erasmus+

|  |
| --- |
| Le programme européen Erasmus+ pour l’enseignement supérieur offre la **possibilité au personnel administratif, technique et enseignant d’effectuer une mobilité à des fins de formation** chez un partenaire européen (université, centre de langues, entreprise).  L’objectif de cette mobilité peut être un échange de bonnes pratiques, l’amélioration d’un niveau en langues étrangères ou encore la rencontre d’entreprises pour la mise en place de stages étudiants (liste non exhaustive). Le personnel peut ainsi donner une dimension européenne à ses missions et améliorer ses compétences -HRS4R-. |
| Deux types de mobilité sont possibles :   |  | | --- | | **1 · Mobilité de formation (dite STT)** |  |  | | --- | | Le personnel administratif, technique et enseignant peut effectuer une mobilité à des fins de formation chez un partenaire européen (université, centre de langues, entreprise).  Il n’y a pas obligation d’avoir un accord inter-institutionnel Erasmus+ en support.    L’objectif de cette mobilité peut être un échange de bonnes pratiques, l’amélioration d’un niveau en langues étrangères ou encore la rencontre d’entreprises pour la mise en place de stages étudiants (liste non exhaustive).  Le personnel peut ainsi donner une dimension européenne à ses missions et améliorer ses compétences.  La période de formation éligible est de 2 jours à 2 mois, hors temps de voyage.  Lors de la sélection, la commission donnera la priorité aux personnels administratifs et techniques.  Les enseignants-chercheurs peuvent postuler sur d’autres types de financement dans le cadre du programme Erasmus+ (cf mobilité d’enseignement, point 2).  La sélection tient compte du budget existant et se fonde sur la qualité du projet. La commission veille à la pluralité de sélection du public. La priorité sera donnée aux personnels n’ayant jamais bénéficié de programme Erasmus+.    Un financement voyage et séjour sera mis à disposition des personnels retenus, dans la limite de l’enveloppe financière octroyée par l’Agence Erasmus+ France.  Selon la destination et la durée de la mobilité, **à une participation de la structure de rattachement UM pourra être sollicitée si le coût excède l’enveloppe dédiée.**    Les dossiers de candidature sont mis à disposition également sur [l'intranet](https://intranet.umontpellier.fr/mobilite-de-formations-erasmus/).    Ce dossier est à renvoyer complété et signé à "[mobility@umontpellier.fr](mailto:mobility@umontpellier.fr)" |  |  | | --- | | **2 · Mobilité d'enseignement (dite STA)** |  |  | | --- | | Le personnel enseignant peut réaliser des missions d'enseignement dans un établissement européen partenaire.  Il s'agit de dispenser des cours intégrés dans le programme officiel de l'établissement partenaire (cf accord inter-institutionnel Erasmus+ valide, avec mobilité d’enseignement prévue; plus d’informations auprès du Bureau des Relations Internationales de la composante de rattachement). Les conférences ne sont pas éligibles (depuis 2018/2019).    La durée de la mobilité peut varier de 2 jours (8h d'enseignement au minimum, hors conférence) à 2 mois, hors temps de voyage.    Un financement voyage et séjour sera mis à disposition des personnels retenus, dans la limite de l’enveloppe financière octroyée par l’Agence Erasmus+ France. Selon la destination et la durée de la mobilité, **une participation de la structure de rattachement UM pourra être sollicitée si le coût excède l’enveloppe dédiée.**    L’appel à candidature est ouvert dès à présent, les demandes circonstanciées seront validées par ordre d'arrivée.  Merci de transmettre au service mobilité ([mobility@umontpellier.fr](mailto:mobility@umontpellier.fr)) :  - les dates précises de la mobilité en vue,  - le nom et code de l’établissement Erasmus+ partenaire,  - une lettre d’invitation du partenaire précisant la mission d’enseignement, le nombre d’heures (8 heures minimum, hors conférences qui ne sont pas éligibles) et les dates de la mobilité.  **Procédure de candidature et de prise en charge financière des frais par Erasmus**   * En premier lieu, l’agent doit parler de sa mobilité à son service/sa direction. Ces derniers peuvent décider d’annuler la demande ou de la reporter selon les besoins du service ou si le projet n’est pas pertinent. * L’agent doit faire sa recherche de mobilité de manière autonome. Pour les mobilités d’enseignement, il ou elle doit être invitée par un professeur d’un établissement partenaire. Pour les mobilités de formation, il existe une plateforme Erasmus Staff qui recense les Staff Week en Europe (<http://staffmobility.eu/staff-week-search>) ou l’agent doit se mettre directement en relation avec le centre de langues ou l’entreprise choisie. * Pour les mobilités en centre de langues, il y a très certainement des frais d’inscription à régler. Ceux-ci sont à la charge du service de rattachement UM de l’agent. * La campagne de candidature mise en ligne, l’agent devra remplir un formulaire d’inscription qui sera examiné lors de la commission d’attribution de la bourse. Le formulaire recense toutes les informations nécessaires à la compréhension du projet ainsi que les missions de l’agent dans le service de rattachement UM. * Une fois la commission d’attribution passée, l’agent retenu recevra une notification avec le montant de la bourse qu’il lui sera attribuée (frais de voyage et frais de séjour), il devra également remplir et signer le contrat de mobilité et le contrat pédagogique à l’établissement d’accueil de la mobilité et les renvoyer au Service Mobilité de la Direction des Relations Internationales pour la signature de Mr François PIERROT (Vice-Président chargé des Relations Internationales) * Les contrats signés, la mise en paiement de 70% du total de la bourse sera effectuée par le Service Financier de la DRI et l’agent la recevra idéalement avant sa mobilité. * Pour recevoir le solde de 30% du montant en fin de mobilité, l’agent devra transmettre son attestation de présence signée par l’établissement d’accueil.   NOTA BENE : il est préférable de se renseigner et d’avoir une idée concrète de sa mobilité (lieu et date) bien en amont du début des candidatures. | |

Une image contenant texte, capture d’écran, Police, nombre

Description générée automatiquement**Montants applicables aux mobilités de formation et d’enseignement \* :**

Une image contenant texte, capture d’écran, Police, nombre

Description générée automatiquement

*\*source : convention Erasmus + 2024/2026*

**Témoignages d’agents qui ont participé aux mobilités STA et STT en 2022/2023**



Alix MORENO, gestionnaire des personnels enseignants à la Direction des Ressources Humaines de l’Université de Montpellier (SAENES).

**Présentation de la mobilité (nature, durée, lieu)**

J'ai participé à la "Staff Week" organisée par l'Université de Mendel, dans la ville de Brno en République Tchèque, du 20 au 24 mars 2023. Cet évènement a pour but d'inviter différents personnels académiques à assister à des présentations et visites de l'université, et à des conférences sur les méthodes de travail, avec comme fil rouge les questions et débats d'ordre environnemental.

**Bilan de la mobilité : quels ont été les éléments positifs/négatifs ?**

Eléments positifs :

Je retire de cette expérience une grande satisfaction et beaucoup d'apprentissages suite à la rencontre de nombreuses personnes issues de différentes universités d'Europe (Pologne, Ukraine, Slovaquie, Israël, Roumanie, Portugal, Allemagne, Turquie, Géorgie). Ces personnes sont des professeurs, ou des personnels administratifs des DRI et DRH de ces universités. Les moments d'échange avec eux m'ont permis de découvrir leurs méthodes de travail, leurs pratiques, et d'échanger avec eux sur l'organisation de mon propre travail à l'Université de Montpellier. D'un point de vue plus général, les conférences concernant l'écologie et le rôle des universitaires sur ces questions ont été très enrichissantes. J'ai également eu l'occasion de présenter l'université de Montpellier aux étudiants de Mendel qui seraient intéressés par une mobilité.

Enfin, au niveau personnel, je suis reconnaissante d'avoir pu réaliser cette mobilité qui m'a permis de nouer des amitiés avec des personnes venant de toute l'Europe ainsi qu'avec des Tchèques, de découvrir un nouveau pays/culture, et de participer à des visites très enrichissantes organisées par l'université de Mendel.

**Pourriez-vous recommander de faire une mobilité STT/STA aux collègues de votre service?**

Je ne peux que recommander à mes collègues de faire une mobilité, car cela permet une réelle ouverture d'esprit, mais également de mettre son travail quotidien en perspective en comparaison avec ce qui se fait dans d'autres pays d'Europe.



Sarah ACHI, gestionnaire du Service Relations Internationales de Montpellier Management

**Présentation de la mobilité (nature, durée, lieu)** :

Semaine Internationale organisée par l'université de sciences appliquées de Laurea en Finlande du 20 au 24 mars 2023.

**Bilan de la mobilité : quels ont été les éléments positifs/négatifs ?**

Eléments positifs :

Rencontrer des collègues de différents univers / services (enseignant, administratif) et nouer des échanges viables pour de futurs partenariats, participer à des conférences scientifiques sur des sujets d'actualité (internationalisation, concentration au travail, etc), découvrir un pays avec les différentes visites culturelles organisées.

Eléments négatifs :

 Beaucoup venaient à plusieurs représenter leur université (par exemple 5). Les premiers jours, peu se mélangeait et allait au contact.

**Pourriez-vous recommander de faire une mobilité STT/STA aux collègues de votre service?** Je recommande à tous mes collègues de réaliser une mobilité STT. Vous tisserez des liens avec des gens avides de rencontres et découvrirez en même temps un environnement nouveau, une autre façon de travailler, de communiquer.



Anthonia BEDO, chargée de programme B.I.M et Capacity Building (DIPA)

**Présentation de la mobilité (nature, durée, lieu)** :

 Formation linguistique intensive en espagnol, 5 jours (20h), Barcelone – Espagne

**Bilan de la mobilité : quels ont été les éléments positifs/négatifs ?**

Eléments positifs :

L'opportunité de rencontrer des agents d'autres universités européennes, le formateur était accessible et les cours vraiment très riches ainsi que les visites en extérieur, au marché, et l'apprentissage de la culture espagnole.

Eléments négatifs :

Les horaires décalés

**Pourriez-vous recommander de faire une mobilité STT/STA aux collègues de votre service?**

Oui, je l'ai déjà fait!



Elliott CHOLET, chef de projet européens à la Direction des relations internationales

**Présentation de la mobilité (nature, durée, lieu**) :

Staff Week internationale de l'Université de Nicosie sur le thème des Mobilités internationales de crédits (MIC). Elle a rassemblé une trentaine de participants venu d'Europe et d'ailleurs (Chine, Inde, ...) pendant une semaine pour échanger sur les défis liés au MIC et partager des bonnes pratiques pour y faire face.

**Bilan de la mobilité : quels ont été les éléments positifs/négatifs ?**

Eléments positifs :

networking de qualité, très bonne dynamique de groupe, découverte des systèmes de mobilité en place dans les EES d'autres pays, initiation au fonctionnement des MIC qui me sera très utile dans le cadre de futures missions liés à mon poste.

Eléments négatif :

Manque de séances de travail sur des cas concrets, présentations sur les bonnes pratiques des participants ayant trop tendance à tourner en une mise en avant de leur Université.

**Pourriez-vous recommander de faire une mobilité STT/STA aux collègues de votre service?** Oui, et je continuerai moi-même à en solliciter.



Véronika PECIAROVA, manager de projets européens au sein de la DIPA/laboratoire LPHI pour la coordination des projets européens de recherche.

**Présentation de la mobilité (nature, durée, lieu):**

5 jours de mobilité à l'Université de Leiden (Pays-Bas).

**Bilan de la mobilité : quels ont été les éléments positifs/négatifs ?**

Eléments positifs :

Très intéressant au niveau du partage de bonnes pratiques en management de projets européens de recherche, j'ai pu rencontrer et discuter les managers de projets européens des différents instituts (chimie, biologie, SHS) et découvrir leurs bonnes pratiques. C'était intéressant également de voir le fonctionnement de l'Université de Leiden qui est complétement différent de celui de l'UM et enrichissant de rencontrer les collègues équivalents à une autre université pour discuter de nos difficultés et des solutions que nous envisager

Eléments négatifs :

C’est difficile de trouver l'université d'accueil sans avoir les contacts à l'université où l'on veut faire sa mobilité, difficile de trouver les bons interlocuteurs. Partir en mobilité sans avoir reçu la bourse et devoir avancer tous les frais (voyage, hôtels) de plus de 1000€

**Pourriez-vous recommander de faire une mobilité STT/STA aux collègues de votre service?**

Oui, mais je leur dirai de bien faire attention aux points de vigilance mentionnés ci-dessus (contact à l'université d'accueil et le versement tardif de la bourse)